CM . . .

MédiaChartres soutien le monde médical.

MédiaChartres a regardé attentivement le CM (Conseil Municipal), qui a eu lieu jeudi soir dernier, à la mairie de Chartres.

https://www.bing.com/videos/search?pc=MOZI&q=voir+le+conseil+municipal+du+16+Novembre+2023+Chartres+28000&ru=%2fsearch%3fform%3dMOZLBR%26pc%3dMOZI%26q%3dvoir%2ble%2bconseil%2bmunicipal%2bdu%2b16%2bNovembre%2b2023%2bChartres%2b28000&view=detail&mmscn=vwrc&mid=F72D230E7AE5D4E8B58DF72D230E7AE5D4E8B58D&FORM=WRVORC

Comme à l'accoutumée, nous avons eu droit à du « **grand spectacle** » (le Chartres comédie club) !

Échanges verbaux musclés sur fonds d'ironies, le maire ne déroge pas à ses principes.

Le maire a donné la pleine mesure, de sa véritable personnalité et du plaisir qu'il prend inlassablement à rabaisser les gens par la moquerie, **à la limite de l'insulte.**

Il a ainsi croisé le fer, avec (de son point de vue) les « **imbéciles** » (…)

© Mé

diaChartres

Nous connaissons à présent, les projets pharaoniques du maire, mais plus inquiétant, une partie du montant des dépenses pour les contribuables, qui vont venir grossir la dette de la Ville et de l'Agglo (déjà à la limite de l'étouffement).

Il a également été question de l'ex-référent de l'association Anticor, pour le **28,** en faisant voter la prise en charge des frais de procédures, déposé contre ce dernier, et initié par le maire et son staff, une charge financière de plus !

Mais, mauvaise nouvelle pour le maire et ses « comparses », MédiaChartres révèle, en exclusivité, que l'association Anticor nationale n'a pas obtenue la reconduction de son agrément, indispensable à la poursuite de ses activités.

https://www.anticor.org/2023/11/16/la-justice-confirme-la-mauvaise-redaction-de-larrete-par-jean-castex-privant-anticor-de-son-agrement/

C'est donc par pure inutilité que ce procès « bâillon » va se dérouler, du temps perdu pour tous les intervenants : les plaignants, la justice, l'accusé où (encore) . . . les contribuables.

Contacter par **MédiaChartres,** l'ex-référent Anticor **28,** déplore cette décision et précise qu'il reste des recours possibles (?). Sur le plan local, il indique qu'il continuera à combattre « **différemment**« , les causes qui avaient motivé son engagement au sein de l'association, durant plus de **10 années,** et précise aussi, que l'**année 2024** ne sera pas exclusivement l'année des autres « **grands chantier**s », mais surtout, **l'année des révélations et la mise en lumière des « gros dossiers »** (Cit°)

Pour rappel : https://mediachartres.fr/2023/07/03/why/

Pour certains-nes, mais après ?

Moujib Kada

« ÉCHEC » !

MédiaChartres soutien le monde médical.

Dans le dernier N° **# 235** du magazine du maire de Chartres, ou il est possible de lire et comprendre à chaque page, le terme « **auto-congratulation** » et autres superlatifs pompeux, et tous adéquats (la liste est longue), **MédiaChartres** relève dans l'*édito* (**page 3**), que le maire se couvre de louanges, en abordant plusieurs sujets !

La **ville de Chartres** serait désormais la « **plus belle de France** » et peut-être même . . . **In the Word.** S'il est indéniable, que **depuis 20 ans, des millions d'euros ont été engloutis**, il n'en demeure pas moins, que le centre de **Chartres ville**, reste dans un état de délabrement plus qu'avancé.

Certains, ont été cherchés à **Dreux**, pour faire « **l'article**« , ce qu'ils avaient à leur porte. Mais il est certaines personnes qu'il ne vaut mieux pas contrarier (**bizness oblige**) et ceci explique cela.

Illustration : Dreux

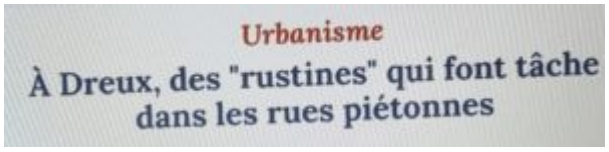
Urbanisme

À Dreux, des "rustines" qui font tâche dans les rues piétonnes

Bienvenue dans la rue des rustines

Chartres : la conception (très particulière), d’une ville merveilleuse (…)

© MédiaChartres

Sans parler des ponts, de la basse ville.

« Les ponts, c’est le pompon »

Pour MédiaChartres, nous sommes très loin de la ville « idéale » que prêche, le magazine de propagande « Votre Ville » !

Martine Leroy

RÉCIDIVE !

MédiaChartres soutien le monde médical.

MédiaChartres avait précédemment abordé le caractère irascible du **maire de Chartres** et son incontrôlable ironie.

https://mediachartres.fr/2023/10/02/ironie/

Ce dernier vient encore de s'illustrer et de donner la pleine mesure de ses « **retenues**« , lors de l'inauguration du ***salon de l'habitat*** à Chartrexpos. La présence du **ministre délégué chargé des outre-mer, Philippe Vigier** sur le salon, l'a fait sortir de ses gongs en donnant une « ***représentation publique*** » de son talent.

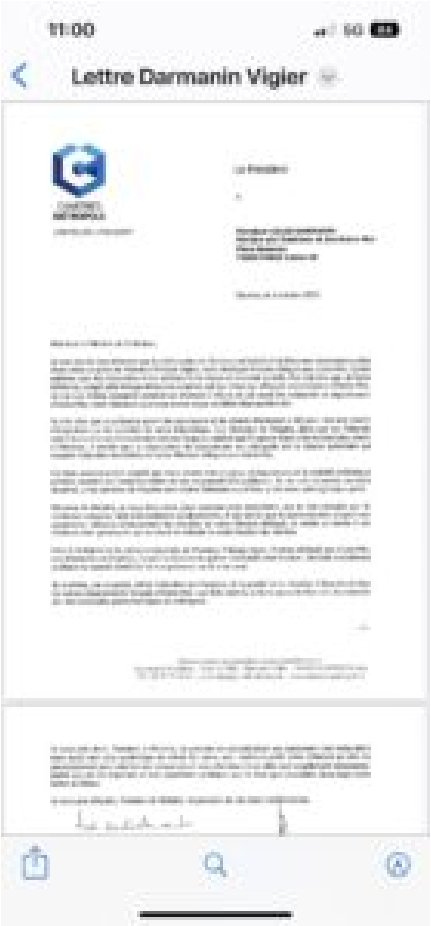

« **Légèrement rancunier**« , il à aussi décidé de manifester son mécontentement par courrier, auprès du ministre de l'intérieur (?) qui ne correspond pourtant en rien à ses propres convictions politiques (curieux paradoxe).

Sans développer, le côté procédurier dans l'âme (et jusqu'au bout des ongles). À proportion égale, Chartres détient le triste record de France, du nombre de plaintes déposées par un maire ! Question; une nouvelle plainte est-elle en préparation ? (une de plus).

Demi-surprise, le maire ayant habitué les Chartrains-nes, à des frasques truculentes. **MédiaChartres** soupçonne dans cette réaction, l'expression d'une certaine jalousie exacerbée, celle ne pas avoir été sollicité à ce poste (pourtant amplement mérité) **(…)**

https://www.psychologue.net/articles/faire-face-a-la-jalousie

Belle démonstration de celui, qui avait un temps, le rêve et la prétention de diriger la France. Souvenez-vous c'était hier.

Et pourtant, cela n'a pas séduit les Français-es ?

JEAN-PIERRE GORGES
LA FRANCE
C'EST VOUS !
ENSEMBLE, REPRENONS
NOTRE PAYS EN MAIN

CHARLES AZNAVOUR
Je m'voyais
déjà
vevo

Le maire à même soupçonné l’actuel Président de la République, de lui « **emprunter** » ses idées. Les problèmes de la France, étant si nombreux, **MédiaChartres** espère vraiment qu’il en est rien.

Alice Cellier

IRONIE . . .

MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres relève une fois de plus, les « **très grandes qualités du maire de Chartres** » 28000, qui lui valent une renommée . . . extra- terrestre !

Il semble impossible pour le personnage, de répondre à une **question posée démocratiquement**, sans faire un déballage de sa « **science** » à la sauce « **fiel** » et saupoudré d'ironie. **Et puis, dans l'incapacité de controler toutes pulsions agressives !**

https://www.facebook.com/ladislas.vergne/videos/758577171890415

Comportement totalement impensable, de la par d’un maire digne de ce Nom, qui se respect !

Constatation, d’une agressivité permanente lamentable. Symptômes bien connus dans la frustration, accros aux opiacés et autres drogues dures (?) **Voir, l’avis des experts, ci-dessous:**

https://www.psychologue.net/articles/agressivite-et-colere-pathologiques-combattez-les-avec-assertivite

https://www.msdmanuals.com/fr/professional/troubles-psychiatriques/prise-en-charge-du-patient-pr%C3%A9sentant-des-troubles-mentaux/urgences-comportementales

besoin d’une adresse ?

MédiaChartres, est compatissant à l’égard de toute personne, devant avoir à **supporter** l’élu et son comportement irrationnel, pour raisons professionnelles où même . . . personnelles.

L’homme ne touche plus terre, il se revendique être « **Wikipedia** » à lui seul, et les seules bonnes idées à retenir, sont évidemment … toujours les siennes.

La Ville de **Chartres** doit-elle se réjouir, d’avoir un « **guide suprême** » (pas celui de la cathédrale) non, l’autre (…)

Pour **MédiaChartres**, au dela du possible « **problème** » de santé, tout ceci s’apparente avant tout, purement et simplement, à de **l’abus de pouvoir.**

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/institutions/la-responsabilite-penale-des-elus

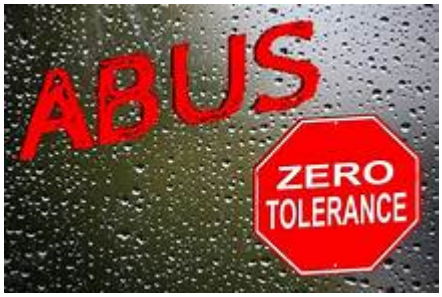

Sandra Michelle

OBSCURANTISME !

MédiaChartres soutien le monde médical

Il est régulièrement fait état, dans les colonnes des « **magazines**« **de Chartres et de l'Agglo**, des ouvertures de nouveaux commerces. Mais, **jamais** un mot sur ceux qui baissent le rideau (**et ils sont nombreux**), Chartres garde un « **turnover** » très élevé.

Pour une bonne partie, en raison du prix des loyers, et pour les factures de stationnement payées par les clients.

MédiaChartres s'intéresse à un exemple significatif, « **Pizza Cosy**« , située **place du Général de Gaulle**. **(tél: 0242250160) et pour mieux connaître le magasin: https://www.pizzacosy.fr/**

Une enseigne nationale, qui tire (d'habitude) son épingle du

jeux, face à la concurrence et qui à figurée en **page 51 de « Votre Agglo » #115 de Novembre 2022**

À **Chartres** c’est une toute autre histoire, même si le jeune gérant avait connaissance d’un chantier proche du magasin, il n’avait **jamais** imaginé la suite !

PIZZACASY

©

MédiaChartres

PH. L

Une emprise totale sur son activité; les bruits, le va-et-viens des engins et des camions, la poussière qui rentre partout, le cloisonement de sa façade et de sa pseudo terrasse (car manger dehors dans ces conditions, est … **IMPOSSIBLE)** ! Une sorte, de mise à mort [cqfd].

Le jeune patron et sa dynamique équipe, sont du genre courageux et opiniâtres, ils ont essayés de résister jusqu'à présent, mais la suite semble incertaine.

La municipalité est parfaitement informée, et en grande partie responsable des raisons qui nuisent à un développement normal, car elle est partie prenante du chantier en qualité de maître d'œuvre (qui à déjà changé plusieurs fois de mains) ?

Cette dernière à même poussée l'**ironie à son comble**, en dépêchant **2 adjoints** sur place, pour signifier les droits de terrasse au propriétaire des lieux. Alors avant de prendre le prochain « **encensoir** » pour glorifier la qualité de vie et l'accueil de la Ville, il serait peut-être souhaitable

d’arrêter ce genre de comportements, qui relève de la justice.

Pour achever la **« partie«** , la mairie à décidé d’implanter des poubelles enterrées, juste deavant la Pizzéria ! Un autre chantier à rallonge, dans des relents d’odeurs fétides et nauséabondes, du pure **.**

. .

Pour MédiaChartres, il s’agit peut-être, de remplacer les conteneurs (poubelles) de la rue des changes, qui étaient devant les vitrines du bar de la fille du maire ? (nous y reviendrons prochainement).

Clara Hirch

« SERVICES » !

MédiaChartres soutien le monde médical

Vous êtes bon pour le (s) servive (s) ! C’est avec ses mots, que l’actuel locataire de la mairie de Chartres, traite « **certaines affaires**« .

MédiaChartres vous explique …

EXEMPLE: Le magasin de photos situé Place des Halles, a accepté l’embauche de l’un des fils du maire, comme homme à tout faire. Photographe occasionnel, livreur, pilote de drône etc

Certains doivent « **traverser la rue, pour trouver un travai**l » (?), pour d’autre, **il suffit juste de traverser la place.**

Il était donc « **normal** » d’offrir certaines marques de reconnaissances au ***dévouement*** du commerçant.

Cela commence par l’attribution du titre de « **photographe**

officiel« , pour **Chartres et l'Agglo**; Le Nom est visible sur la liste des participants à l'élaboration des magazines « **Votre Ville** » et « **Votre Agglo**« , des interventions qui sont « **généreusement** » rémunérées.

Et de profiter du pavage des rues autour de la mairie, pour se faire pavé sa cour (Place de l'étape au vin) !

Et puis pourquoi ne pas en profiter également, pour refaire la façade , chantier en cours (…), même si cela n'était pas

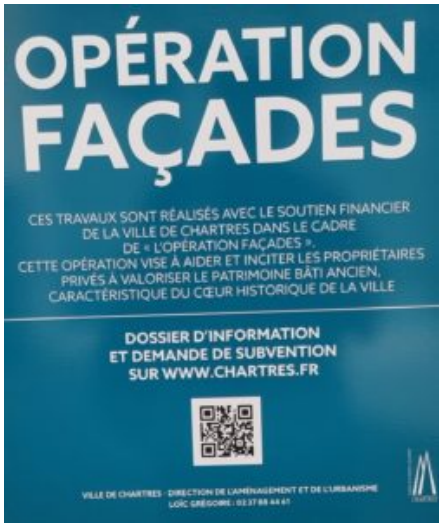

justifié ?

Et pourquoi pas?

Mais, pour MédiaChartres une question se pose (*et même, plusieurs*) !

Dossiers de la mairie:

A noter que le **« conflit d'intérêts »**, défini par la loi de 2013 comme « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou à paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction », n'est pas une infraction pénale. Il ne le devient que lorsqu'il est avéré et se traduit par un acte, et on parle alors de **« prise illégale d'intérêts »**.

Clara Hirch

« ALZHEIMER » . . .

MédiaChartres soutien le monde médical

Personelle ou collective, la mémoire arrive parfois à nous faire défaut.

MédiaChartres peut compter sur ses archives et son vaste réseau, pour vous informer.

Dans le dernier « **Votre Agglo** » **#115**, en date du mois de **Novembre 2023,** magazine édité par **Chartres métrople** (indisponible sur le site) le **11/09/2023**.

Le « **rédacteur en chef** » président et maire, fait la promotion de son magazine (**financé par les contribuables**), qui n'ont pas un mot à dire, dans un espace dédié (?) la contradiction, serait mal venue (…) certainement une autre façon « **d'apaiser** » les esprits des votants !

Promotion, pour (soit-disant) : »**vivre dans une agglomération à taille humaine, urbaine et rurale tout à la fois** » (et d'ajouter) **Équilibrée ?** (cit°)

Le personnage, se félicite de voir **enfin** aboutir ses phantasmes (projets), concernant le **plateau Nord-Est de la Ville,** sur … **240 hectatres** (…) très étonnant, car dans le même journal en date du **25/05/2019 page 6,** il était alors question de **…280 hectares, pas moins ! (étonnant, non ?).**

Dans le même article, il est clairement indiqué, que le maire à **encore** traité (dans son traditionnel et chronique agacement), un adjoint de l'opposition **M. David L.** de « **chien fou**« , sort réservé à la contradiction démocratique, dans l'hémicycle de **Chartres/Agglo** (CQFD)

Avec le « soutien » du **Député G. Kasbarian** (Renaissance), le projet devrait pouvoir aboutir (?), avec **24 M€ de dotation d'État** à la clé, sans prendre en considération, le taux d'artificialisation des sols, le gouvernement serait ainsi de plein pied, dans l'obscurantisme de sa propre contradiction, et parole de **MédiaChartres**, **du pain bénit pour tous les médias nationaux de France . . . et d'ailleurs.**

https://demarchesadministratives.fr/actualites/loi-climat-la-construction-des-grands-centres-commerciaux-bientot-interdite#:~:text=Les%20d%C3%A9put%C3%A9s%20ont%20adopt%C3%A9%20en%20premi%C3%A8re%20lecture%2C%20ce,000%20m%C2%B2%20qui%20entraineraient%20une%20artificialisation%20des%20sols.

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/journal-de-8-h/interdiction-de-creer-des-centre-commerciaux-de-plus-de-10-000-m2-le-e-commerce-epargne-5066535

https://www.ecologie.gouv.fr/plan-biodiversite

https://blog.gossement-avocats.com/blog/environnement/artificialisation-des-sols-ce-qu-il-faut-retenir-de-la-future-loi-visant-a-faciliter-la-mise-en-oeuvre-des-objectifs-de-lutte-

contre-l-artificialisation-des-solset-a-renforcer-l-accompagnement-des-elus-locaux

Le projet de très grande ampleur, de modifier radicalement le plateau **Nord-Est**, n'a absolument rien de commun avec le programme national de « **revitalisation des entrées de ville** », mais n'est rien d'autre, qu'**un énième plan financier de bétonnage déguisé, qui va ravir comme d'habitude, les traditionnels intervenants et bénéficiaire** !

MédiaChartres rappel, que le même projet appelé à l'époque « **L'Illiade** » (pôle commerciale) **avait été retoqué** en **Mai 2016** par la **commission nationale d'aménagement (CNAC),** et que la société « **Altarea Cogedim** » retenue pour réaliser le chantier, **avait jeté l'éponge ?** Provoquant en urgence, le vote d'une **nouvelle modification du périmètre de la Zac** (zone d'aménagement concerté).

Aujourd'hui, les commissions chargées d'autoriser (où non) l'exploitation commerciale, « **seraient moins regardantes** », **le maire de Chartres** avait **déclaré en date du 10/10/2019 pge 6:** « **Il y a un outil qui nous tombe du ciel**« (cit°)

Sans oublier, la vente des terrains Publics à des fins et intérêts privés, aux plus généreux […]

https://www.collectivites-locales.gouv.fr/competences/biens-relevant-du-domaine-public-biens-relevant-du-domaine-prive

Il est grand temps, que de véritables enquêtes financières et cadastrales, soit enfin ordonnées avant que les premiers coups de pelleteuses commences.

franceinfo

https://www.francetvinfo.fr/culture/arts-expos/architecture/architecture-le-gouvernement-veut-en-finir-avec-les-zones-commerciales-moches_6056238.html

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour MédiaChartres: « la balle est désormais entre les mains des autorités » PNF et Juges.

Alexandra Simoni

« On a trop construit et trop grand » : l'État au chevet de la France moche

Ce lundi 21 septembre, le gouvernement lance un programme de transformation des zones commerciales. Objectif : accompagner leur mutation face au changement de consommation des Français et à la transition énergique. Mais aussi tenter de réparer les erreurs du passé.

Libération

JEUDI IDÉES ET ESSAIS

Urvoas-Solère
Le secret de l'instruction bafoué

Notre-Dame-des-Landes
La dernière ligne droite

GENTRES-VILLES SINISTRÉS

FAUT-IL INTERDIRE LES ZONES COMMERCIALES ?

De Béziers à Nevers, de Saint-Brieuc à Montélimar, les commerces de proximité ferment les uns après les autres. Délocalisé aujourd'hui à Calhors, le gouvernement va ouvrir le dossier, mais refuse d'employer la manière forte.

FRÈRES « ENNEMIS » !

MédiaChartres soutien le monde médical

Pour **MédiaChartres**, il est toujours « **intéressant** » de constater, comment les pires ennemis d'hier peuvent devenir « **amis**« , quand chacun y trouve un (où des) intérêt (s) majeur (s), pour faire avancer des projets et bénéficier d'avantages tous azimuts !

M. **G. Kasbarian Député,** n'était (jusqu'à ce jour), pas réellement en odeur de sainteté, par son prédécesseur, l'actuel maire de Chartres et président de l'Agglo.

Voici quelques exemples éloquents :

Le parlementaire affirme quant à lui qu'il continue « à tendre la main », même si les doigts commencent, visiblement, à le brûler, suffisamment en tout cas, pour oser la comparaison entre le maire de Chartres et… Donald Trump !

Guillaume Kasbarian n'a pas goûté trois qualificatifs, « schizophrène », « muet » et « hémiplégique », qui apparaissent dans des tribunes de la majorité le concernant, dans plusieurs numéros du magazine municipal Votre Ville.

Selon le député, « les lecteurs attentifs ont bien compris qu'il utilisait l'argent du contribuable pour verser, chaque mois, dans l'insulte personnelle. Je ne m'abaisserai pas à ce vocabulaire. On ne répond pas à Trump avec du Trump. »

"On ne répond pas à Trump avec du Trump" : le torchon brûle entre Jean-Pierre Gorges et Guillaume Kasbarian

Publié le 24/06/2019 à 17h19

Les relations entre Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et Guillaume Kasbarian (LREM), député de la circonscription de Chartres, sont plutôt glaciales.

Jean-Pierre Gorges explique, dans notre édition du 16 juin, qu'il ne se marie « avec personne ». « Ces gens », sous-entendu la majorité LREM, « ne m'apportent rien. En un an, ils n'ont apporté aucune idée. »

Le projet de construction de l'A 154 a été déclaré d'utilité publique le 5 juillet. Le maire DVD de Chartres, Jean-Pierre Gorges et le député LREM Guillaume Kasbarian ont eu depuis de vifs échanges sur les réseaux sociaux.

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/eure-et-loir/154-joutes-verbales-entre-elus-du-departement-1508179.html

Preuves, que le bon sens n'a rien à voir avec les « **sentiments**« , MédiaChartres pourrait dévoiler, « **qui couche avec qui** » dans le fatras politique nauséabond local, mais inutile … (ils se reconnaîtront) sans aucun doute !

Quand chacun a besoin de l'autre pour avancer, tout semble subitement beaucoup plus simple (…) en façade seulement, car les rancœurs sont encore bien présentes.

Et maintenant : à ce jour, des relations « apaisées », comme le reste ?

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/decouvrez-en-avant-premiere-le-projet-d-entree-de-ville-de-chartres-soutenu-par-l-etat_14366728/

Appui. Guillaume Kasbarian (Renaissance), député de la circonscription de Chartres, explique avoir accompagné de son influence parlementaire, aux côtés de la Ville, l'éligibilité de Chartres au programme des entrées de ville porté par l'État : "L'enjeu est de moderniser ces entrées de ville vieillissantes mais qui ont du potentiel, comme celle de Chartres. L'État peut être facilitateur et apporter son soutien, notamment financier."

Et si nous parlions argent,

pour changer.

Et puis, il n’est pas défendu, de se « **détester, cordialement**« .

Karine Relin

RENTRÉE !

MédiaChartres soutien le monde médical

La rentrée est un « **plaisir** » pour les uns, une « **souffrance** » pour les autres, tout est question de point de vue.

MédiaChartres reprend ainsi le chemin de « l'école », et démarre par un petit rappel à la loi, qui s'impose !

Comme depuis des années (**déjà**), certaines personnes ne se sentent jamais concernées par les réglementations, et ont toujours une « très bonne raison », à « vendre » pour justifier ce comportement, dont ils (elles) sont coutumiers (es).

Le **31/08** après-midi, **MédiaChartres** était témoin, devant l'entrée de l'hôtel Montescot (mairie), d'une parfaite illustration (1) du mépris des régles, qui régissent d'ordinaire, la vie en communauté.

(1) **Illustration**: (mal informés et excusables …) ©
MédiaChartres

La **PM** (police municipale) passe à deux reprises en voiture, l'agent que **MédiaChartres** à rencontré sur place, à très bien

fait son travail, car dans l’heure suivante, **la place était déserte**

Certe, des obligations peuvent créer des situations occasionnnelles comme: les dépots divers de charges, les artisans en chantiers, les services de soins à domicile, ect

Mais, la réglementation s’applique à tous. À savoir, qu’il faut demander et obtenir une dérogation en mairie, pour stationner en centre Ville (même avec une vignettte de résident).

De plus, l’autorisation (arrêté municipale) doit être visible de l’extérieur du véhicule, et si il est précisé « starionnement autorisé, Butte des Charbonniers), cela ne donne pas le droit d’être en centre ville.

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34212

Les irréductibles du mauvais exemple !

Un habitué, (depuis des années) Mr **Bertrand M**. avocat de profession, à résolument décidé que ce « **parking** » était sien ! (CQFD)

désolé ! (où plutôt … NON) !

Avocat = 5 ans de droits, et le reste de travers !

Emplacement réservé à la Préfecture !

Interdit sur les trotoirs !

Et le meilleur pour la fin. . . un « MAGNIFIQUE » exemple de civisme !

devant l'entrée de la résidence du maire (les véhicules de sa fille et son gendre) sur le trottoir ! sous l'oeil de la caméra du **BSU** (bureau de surveillance urbain) **un grand bravo à toute la Famille !**

MédiaChartres suggère à **M. le maire et aux adjoints** (es), d'utiliser le magazine de la Ville, pour un rappel à la loi et aux obligations en centre Ville, et **surtout** en publiant la liste des Noms, des personnes admises à enfreindre

régulièrement toutes les lois (…) **à commencer par eux mêmes !**

Sylvie Muller

RÉTROSPECTIVE.

MédiaChartres soutien le monde médical

MédiaChartres, revient sur un article de **Jade Lindgaard**

Pour d'excellentes et évidentes raisons, la première étant le sujet du « **bétonnage** » des Villes, par les maires, **adjoints** et **lobbyistes**, au travers des nombreuses **SEM** et **SPL** ! (pour qu'elles raisons ?), nous connaissons déjà tous **les** réponses

(…)

Prochains sujets, faire l’éclairage, sur » **Chartres** » par une mise en pleine lumière.

Extrait: Des élus veulent continuer de bétonner en paix !

Des élus locaux, qui ont le pouvoir de rendre constructibles des parcelles de terre, mènent la fronde contre de nouvelles dispositions les empêchant de bâtir à tour de bras. Mais la protection des terres et du vivant ne devrait-elle pas constituer une priorité plutôt que de construire un nouveau centre logistique ou un **énième hypermarché** ?

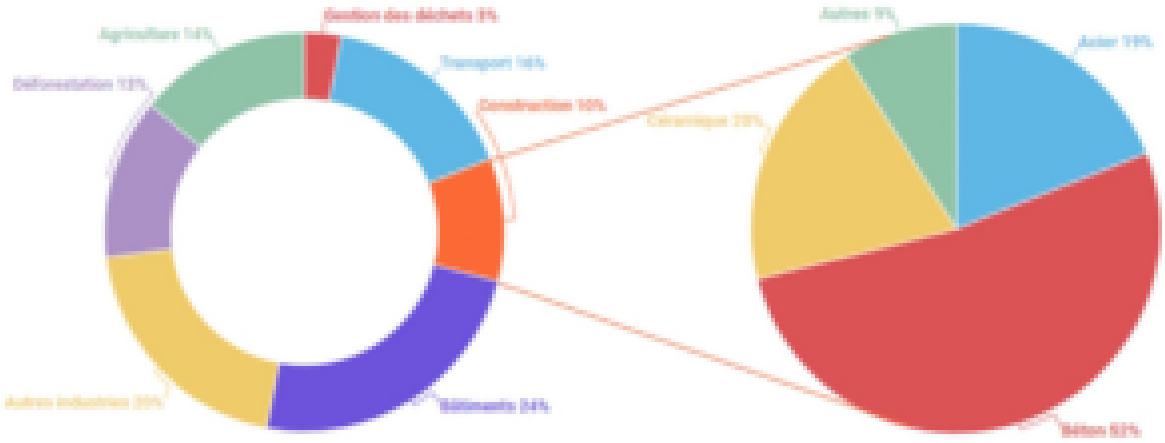

Béton et CO2 : un désastre écologique !

C’est l’une des principales avancées de **la loi « climat »**

votée sous le premier quinquennat d'**Emmanuel Macron** : mettre fin au bétonnage des terres agricoles et naturelles. En **2050**, il ne sera plus permis de couler du bitume ni de construire une gare ou une autoroute sur des sols non urbanisés, sans obligatoirement les compenser. C'est l'objectif appelé « **zéro artificialisation nette** » (**ZAN**). Pour s'y préparer, la **France** devra dans dix ans avoir réduit de plus de la moitié le rythme d'artificialisation des terres – par rapport aux dix ans qui ont précédé. L'enjeu est à la fois climatique, car construire sur un sol l'empêche de capter le **CO_2**, et la défense de la biodiversité, puisque recouvrir un sol de matières inertes y tue le vivant (hérissons, lombrics, insectes, oiseaux…), sans oublier l'enjeu paysager.

Demandée par la Convention citoyenne pour le climat, cette mesure avait été affaiblie avant son examen parlementaire par la haute administration, qui l'avait parsemée d'exemptions : les entrepôts de logistique de type Amazon peuvent y échapper, ainsi que les hypermarchés de taille inférieure à 10 000 m^2 – **soit 95 % des dossiers !**

Des solutions à l'étalement urbain existent : réemploi d'espaces délaissés, **réorientation des activités locales autour de filières agroécologiques**, etc. Mais cela demande aux collectivités territoriales de renouveler leur vision du « *développement* des *territoires* ». **Cet *aggiornamento* n'a pas encore eu lieu dans bien des Mairies et des exécutifs, qui restent dépendants de stratégies complètement obsolètes.**

MédiaChartres, vous invite à lire la passionnante suite de l'article:

https://www.mediapart.fr/journal/france/300622/des-elus-veulent-continuer-de-betonner-en-paix

Ci-dessous, extrait de l'album MédiaChartres.

©
MédiaChartres

Clara Hirch